



HAL
open science

Repenser la littérature et l'engagement après 89

Isabelle Brouard-Arends, Laurent Loty

► **To cite this version:**

Isabelle Brouard-Arends, Laurent Loty. Repenser la littérature et l'engagement après 89. Isabelle Brouard-Arends; Laurent Loty. Littérature et engagement pendant la Révolution française, essai polyphonique et iconographique, Presses Universitaires de Rennes, pp.12-23, 2007. hal-04036358

HAL Id: hal-04036358

<https://hal.science/hal-04036358>

Submitted on 4 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPENSER LA LITTÉRATURE ET L'ENGAGEMENT APRÈS 89

Isabelle BROUARD-ARENDS et Laurent LOTY

Entre l'intime et le public, l'immédiat et le posthume, le passé et le présent...

Le 14 juin 2005 s'est tenue à l'université Rennes 2 une journée d'études sur *Littérature et engagement pendant la Révolution*, dans le cadre du laboratoire du CELAM qui faisait suite au colloque organisé par Emmanuel Bouju sur *L'Engagement littéraire*, en octobre 2003¹. Il est utile de mentionner ce rapprochement thématique et chronologique car les questionnements se font écho : convient-il de revenir à l'acception sartrienne de la notion d'engagement comme creuset fondamental pour la période qui nous intéresse, celle de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution française plus particulièrement, ou faut-il la nuancer lorsque ce modèle sartrien ne parvient pas à définir actes et discours de l'homme et la femme dans la cité ?

Il importe de poser quelques jalons préalables, en préambule aux réflexions qui suivent. Dès la fin du xvii^e siècle jusqu'au xix^e siècle, les Belles-Lettres ont acquis un statut social inégalé en relation avec l'émergence de la figure de l'auteur, ce dont rend compte Michel Foucault lors de ses réflexions sur ce sujet² lorsqu'il constate que le concept d'auteur comme personne réelle, c'est-à-dire sujet pensant et moralement actif, responsable du texte, émerge en Occident à la fin du xviii^e siècle, par lequel les livres et les discours commencèrent d'avoir réellement des auteurs.

¹ Les actes ont été publiés aux Presses universitaires de Rennes, dans la collection « Interférences », sous le titre *L'Engagement littéraire*, Cahiers du groupe Phi-2005, 2005.

² Michel Foucault, « Qu'est ce qu'un auteur ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, LXIII (3), 1969, p. 75-104.

À cette apparition de l'auteur est associée celle du lecteur dont un certain nombre d'historiens ont mesuré l'évolution comportementale, quantitative et qualitative à un point tel que l'expression « révolution de la lecture » pour signifier les changements majeurs de la fin du XVIII^e siècle, est maintenant admise même si elle a été à nouveau discutée par Roger Chartier dans son dernier travail, *Inscrire et effacer. Culture écrite et société (XI^e-XVII^e siècle)*³.

En relation avec cette naissance de l'auteur située par Foucault à la fin du XVIII^e siècle, mentionnons les études canoniques d'Alain Viala, sur la *Naissance de l'écrivain*⁴, qui, lui, date les premiers indices de la naissance de l'écrivain dans les décennies qui précèdent le siècle des Lumières ou encore Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain*⁵, qui compare l'écrivain à un prêtre laïc. Il faudrait, aussi, citer l'article *Philosophe* de Dumarsais, repris dans l'*Encyclopédie* tant il fédérait la conception que les gens de lettres des Lumières se faisaient de leur mission. Il résonne comme un manifeste en faveur de l'implication de l'homme de lettres dans la cité. En parallèle se construit une évolution sociale majeure dans la constitution d'une opinion publique, c'est-à-dire pour la période qui nous concerne, la sphère étroite des esprits éclairés. Les conséquences sont doubles : l'écrivain dit aujourd'hui engagé, en une définition qui se construit *a posteriori*, attend la participation de cette opinion, la stimule et l'aliène à son projet. La meilleure démonstration, peut-être, serait celle de l'attitude de Voltaire dans l'affaire Calas, auteur considéré comme le paradigme de l'écrivain engagé. Son *Traité sur la tolérance*, écrit en 1762, dans une conjoncture précise, constitutif d'une littérature fondée sur l'immédiateté communicationnelle, dépasse le cas individuel : l'accusation et la mise à mort d'un protestant. C'est à partir de ce moment que Voltaire termine sa correspondance par son cri de bataille « Écrasez l'infâme » et qu'il enjoint tous ceux qui adhèrent à son combat de l'imiter.

L'exemple est évidemment remarquable : *Traité sur la tolérance*. Le mot tolérance qui, pour nous aujourd'hui, est chargé de connotations positives a d'abord signifié souffrance, de *patior*, supporter la douleur, le mal⁶... Doit-on considérer que Voltaire et son engagement dans l'affaire Calas ont fait basculer la notion

3 Roger Chartier, *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI^e-XVIII^e siècle)*, Gallimard/Seuil, 2005.

4 Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Minuit, 1985.

5 Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Corti, 1985.

6 Voir à ce sujet, Jean Delumeau, « La difficile émergence de la tolérance », *La Révocation de l'édit de Nantes et le protestantisme français en 1685*, actes du colloque de Paris, réunis par R. Zuber et L. Théis, *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français (BSHPF)*, Paris, 1989.

vers une acception positive? Y a-t-il eu un seuil épistémologique qui a donné à la tolérance sa valeur actuelle? On peut le penser.

Cette inscription du littéraire dans le social, dans le politique, idéal en soi, comme paradigme d'une conception de l'œuvre littéraire (et les analyses de ce recueil permettent d'élargir l'espace littéraire vers d'autres horizons), n'ayant de valeur que par sa transitivité sur le monde, est très certainement le modèle dominant des Lumières. Je vous renvoie à ce sujet aux propos préambulaires de Philippe Corno, à sa réflexion sur la question de la représentation du divorce au théâtre.

Peut-on considérer que, pour la période qui nous concerne, le sentiment d'une urgence historique « a condamné » (le terme est-il bien choisi? S'agit-il d'un emprisonnement, d'une contrainte majeure qui établirait une partition entre les bons et les méchants?) la littérature et toute production intellectuelle à une fonction sociale? Y a-t-il une particularité propre aux Lumières et au temps révolutionnaire en particulier qui « convoque » l'auteur, l'autrice en l'obligeant à une attitude réactive, imposant un mode d'appropriation du discours littéraire? Ce n'est pas un hasard si ces actes contiennent plusieurs interventions sur le discours utopique et sur le théâtre. Le renouvellement dramaturgique ou les incursions vers des modèles narratifs alternatifs comme l'utopie participent d'une mise à l'épreuve des formes littéraires en rapport avec l'implication de l'écrivain dans le champ social.

Peut-on poser cette question sous forme de boutade : comment peut-on ne pas être engagé? sachant que les postures sont multiples. J'évoquais Voltaire, il faudrait aussi considérer Rousseau dont la démarche autobiographique « émanciperait » l'engagement littéraire de l'engagement politique, apparemment. Or, en fait, les *Dialogues* tendraient à confirmer l'engagement politique même ou plus encore à travers l'écriture biographique. La posture finale rousseauiste du désengagement est un appel, en réalité à un engagement extrême, le sien et celui de ses lecteurs, ses contemporains et ceux à venir... car, pour Rousseau comme pour d'autres, à ce moment-là, la vérité de l'œuvre passe par la vérité du sujet, le moi moral légitime l'écriture des Lumières (et son engagement). Les œuvres de femmes de la période révolutionnaire, madame de Genlis, avec *Les Petits Émigrés*, par exemple, 1798, ou *Les Lettres trouvées dans un portefeuille d'émigrés*, 1793, écrites en pleine tourmente historique, retracent, sur le mode sensible, l'expérience du sujet impliqué dans l'Histoire. Elles sont, elles aussi, des œuvres d'engagement. L'épreuve personnelle se transforme en preuve, authentifie la valeur d'une expérience, la modélise en un dit privé qui vient contredire l'affirmation souvent répétée du non-engagement du dit féminin prétendument restreint à l'intime. Même si, comme le développe Huguette Krief, l'espace politique est refusé aux femmes, elles ont trouvé, inventé des lieux de paroles qui les ont inscrites dans l'histoire en marche. Il nous faut, ici,

évoquer Olympe de Gouges, la plus connue et l'une des plus malmenées par la postérité, qui paya de sa vie son audace mais que dire de la plus discrète Madame Roland dont les *Mémoires*, écrits au seuil de la mort, révèlent une subjectivité frémissante et sont aussi un plaidoyer en sa faveur et pour ses proches? Quelle marge subsiste entre l'intime et le public, quelle est la nature de l'engagement pour un combat dont l'éventuelle efficacité ne sera plus que posthume?

J'en reviens à mes premiers propos : l'aliénation du lecteur à un projet auctorial. S'il est évident dans le cas du *Traité sur la tolérance*, il est tout aussi important dans le projet rousseauiste ou dans des œuvres aujourd'hui décriées comme celles évoquées précédemment : est en jeu le partage d'une éthique commune. Le texte en serait le médiateur idéal, quand dire c'est faire... On retrouve là la dimension pragmatique de l'œuvre.

L'ère du soupçon n'a pas encore opéré, nous sommes plutôt au siècle de l'accaparement de l'œuvre par son auteur et par son lecteur. La fusion, l'implication sensibles sont des outils opératoires privilégiés pour cette époque révolutionnaire passionnée. La fonction figurative du récit, de la représentation dramatique, le rapport au réel figuré sur le mode de l'illusion opère avec une pleine efficacité à ce moment euphorique de notre histoire où fonctionne la croyance en la transitivité de la littérature.

Repenser la littérature et l'engagement après 89

Pour poursuivre les questionnements d'Isabelle Brouard-Arends sur les relations entre littérature et engagement depuis l'époque des Lumières, je mettrai à mon tour l'accent sur les présupposés qui pourraient nous empêcher de penser ces relations, et je montrerai en quoi cet essai polyphonique ouvre un vaste espace d'enquête, de réflexion, et peut-être d'écriture et d'action.

Les auteurs de ce livre à plusieurs voix partagent l'idée que l'enquête historique est la condition nécessaire d'une réflexion sur les idées et sur le présent. Autrement dit, l'histoire n'est pas une pratique consistant à s'occuper du passé (en l'occurrence la période révolutionnaire), tandis que la philosophie ou la théorie s'intéresseraient au présent. L'histoire est cette enquête qui permet de saisir d'où vient notre présent, et d'où viennent nos idées présentes sur le passé, le présent et le futur. La question des relations entre littérature et engagement semble être une affaire relativement entendue, depuis l'appel sartrien à l'engagement des écrivains après 1945, ou encore une affaire déjà revue et corrigée un demi-siècle plus tard, ne serait-ce que par sous-entendus, avec le développement d'études sur la littérarité de la littérature et l'aspiration à une expression littéraire qui ne

soumette pas les profondeurs de l'art et de l'humain aux pesanteurs de l'engagement politique.

Mais ce serait oublier que les notions mêmes de « littérature » et d'« engagement » ne vont pas de soi. Leur émergence dépend pour une grande part non pas de 1945 mais d'après 89, plus précisément de la fin de la Révolution française et de ses suites. Quant à la période à laquelle nous nous interrogeons, aujourd'hui, elle peut être rapportée à un autre après 89, celui de la chute du mur de Berlin deux siècles après la chute de la Bastille. Le rapprochement n'a d'ailleurs rien d'aléatoire. Les relations entre Révolution française et Révolution de 17 étant extrêmement complexes, je retiendrai uniquement l'imbrication entre l'historiographie de la Révolution française et l'histoire du communisme soviétique, entrelacement dont l'une des dernières formes a été le double succès médiatique de François Furet en 1989 : succès, lors de la célébration du Bicentenaire, de l'auteur de *Penser la Révolution française*, importante critique en 1978 de l'historiographie marxiste⁷ ; succès, lors de l'effondrement du bloc soviétique, du cofondateur en 1982 de la Fondation Saint-Simon, réunion influente d'intellectuels, de politiciens et de chefs d'entreprises.

La notion même de « littérature », telle qu'on la conçoit le plus souvent aujourd'hui, émerge, tout au long du XIX^e siècle, d'un long travail idéologique de dissociation de la littérature d'avec la philosophie et les sciences, et de la littérature d'avec la politique. Ce travail reprend en partie la conception des Belles-Lettres que tente d'imposer la monarchie absolutiste en s'appuyant notamment sur la création des institutions académiques. Mais la dernière étape majeure de la genèse de l'imaginaire de la littérature qui est encore le nôtre date probablement de la fin de la Révolution française, de la réorganisation de l'Institut et du retour à l'ordre moral et chrétien de l'Empire napoléonien. C'est le premier moment romantique, celui des contre-révolutionnaires, des déçus de la politique et de l'encyclopédisme, celui de la dissociation de l'individu et du collectif, du sentiment et de la citoyenneté. Ce qui se met alors en place du côté de l'histoire institutionnelle de la « littérature » (avec les *Cours de littérature* de La Harpe notamment), ou du côté de la suppression de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut, n'est qu'un prélude à toutes les tentatives du siècle pour revendiquer l'autonomie de l'Art à l'égard de la Philosophie et de la Politique. Ce sont ces discours qui se propageront

⁷ François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978. Voir aussi *La Révolution de Turgot à Jules Ferry, 1770-1880*, Hachette, 1988. Prendre acte du succès idéologique et commercial des idées et des livres de François Furet lors du Bicentenaire ne doit pas conduire à minimiser ou à dévaloriser l'importance de travaux relevant d'autres tendances historiographiques et publiés au même moment, ceux de Michel Vovelle mais aussi d'un très grand nombre de chercheurs.

jusqu'à un Sartre qui aspire d'autant plus à réarticuler littérature, philosophie et engagement qu'il demeure en même temps fasciné par Baudelaire et Flaubert.

Si l'on prend les choses selon l'ordre des phénomènes historiques sur une longue durée, il convient de s'interroger non pas sur les relations entre « littérature » et « sciences », mais sur l'émergence d'un discours affirmant l'autonomie de pratiques d'écriture à l'égard de savoirs sur le psychisme, le moral, le social, l'économique, le politique (je parle de discours car la réalité du roman balzacien ou flaubertien est tout autre, comme d'ailleurs celle de la poésie mallarméenne). Cette séparation de la « littérature » et des sciences de l'homme est profondément corrélée à l'éviction du littéraire hors du champ du politique. Avec le questionnement sur ce qu'est « la littérature », l'enquête historique fait donc surgir une seconde interrogation : non pas sur les relations entre littérature et engagement, mais sur les relations entre littérature et désengagement : le fait nouveau qui mérite explication est cet appel à un désengagement, ou la tentative pour mettre en pratique ce qui serait « le désengagement » de ce qui, désormais, serait constitutif de ce qu'on appelle « la littérature ».

Dès lors, la Révolution française n'est pas seulement intéressante à étudier en tant que période d'achèvement, après les Lumières, de la genèse d'une image de l'écrivain engagé, mais tout autant comme la période ultime avant l'émergence de la notion même de « littérature » comme pratique purement esthétique. C'est cette notion illusoire, mais qui tire de la puissance de la foi qu'on lui accorde, qui est la condition *sine qua non* de la croyance en la possibilité d'une littérature apolitique, elle-même préalable au questionnement sur les relations entre littérature et engagement.

Il ne s'agit pas, bien au contraire, de nier la spécificité de l'acte d'écrire, de lire, d'imaginer, de représenter, de dire des sentiments avec des mots, de dire l'existence avec des récits ou des drames, de s'interroger par ce qu'on appelle le langage et la raison sur ce qui nous semble dépasser le langage et la raison. Il n'est aucunement question ici de délaisser tout ce à quoi sont attachées les personnes qui valorisent ce qu'on appelle ordinairement la « littérature ». Peut-être la démarche proposée consiste-t-elle précisément à redonner de la richesse à ce qui devrait se contenter de s'épanouir dans le champ prétendument autonome de l'esthétique. Dire que des forces ont œuvré dans l'histoire à imposer une conception désengagée de la littérature n'est pas pour autant faire appel à ce que les mêmes tenants de la « littérature » appellent « littérature engagée ». Car dans cette histoire, il semble nécessaire de déjouer une double dévalorisation de la « littérature » et de la « politique ». Une conception étroite et apolitique de la littérature peut en effet aller de pair avec une conception étroite et dogmatique de la politique. La conception d'une

littérature comme pratique de la littérarité, de la littérature comme finalité, peut paradoxalement favoriser une pratique des textes comme propagande, et les deux positions apparemment adverses concourent finalement à l'idée que la littérature engagée est appauvrie par une finalité politique qui serait nécessairement simpliste, et par des moyens qui seraient nécessairement grossiers. La question des jugements de valeurs ne peut être ici écartée, puisqu'elle a été déterminante dans le combat idéologique mené au moins depuis la fin de la Révolution pour affirmer qu'il n'y a pas eu de vraie « littérature » durant la période révolutionnaire. Mais a-t-on jamais lu de texte dit littéraire qui soit riche dans sa forme et pauvre dans son contenu ? De texte dit philosophique qui soit riche dans son contenu et pauvre dans sa forme ? De texte *puissant* dans son engagement qui soit pauvre dans sa forme et son contenu ? Il y a des textes riches et puissants, intéressants, et d'autres non, *tout simplement*. Or derrière cette évidence, c'est toute une conception de la littérature, de la philosophie et de la politique qui est en jeu. Quant à l'expression que je viens d'employer, « *tout simplement* », elle peut alors laisser place, heureusement, à d'innombrables interrogations, profondément renouvelées, sur les rythmes, les modalités, les formes, les effets, la diversité et la complexité de ce qui mérite d'être repensé dans l'expression « littérature et engagement ».

Le sujet de ce livre, « littérature et engagement pendant la Révolution française », aurait pu paraître un sujet impossible, ou sans intérêt, par sa trop grande évidence : toute littérature est à cette époque engagée, il ne resterait plus qu'à en déployer les innombrables preuves. Il me semble que la démarche proposée ici échappe à cette aporie en prenant acte des paradoxes de l'anachronisme en histoire : en ne cédant pas à un anachronisme involontaire qui consisterait à entériner les acceptions récentes des mots « littérature » et « engagement » ; en assumant le choix inverse d'un anachronisme nécessaire, qui découle de la conscience des enjeux toujours actuels de toute enquête historique⁸. Alors l'enquête peut contribuer à poser quelques questions ouvertes, peut proposer quelques éclairages, sur la période révolutionnaire, et sur la nôtre⁹.

⁸ C'est aussi la force des *Nuits révolutionnaires* de Charles Brabant, passionnante adaptation télévisuelle en sept épisodes des *Nuits de Paris* de Rétif, dont un épisode a été projeté et commenté à la fin de la journée d'étude qui est à l'origine de ce livre (sur ce film, voir Laurent Loty, « Dans les clairs-obscur du Bicentenaire. À propos du feuilleton de Charles Brabant », *Europe*, n° 732, avril 1990, p. 88-95).

⁹ Pour un autre questionnement à la fois historique et au présent, essayiste et polyphonique, voir Jean M. Goulemot, Daniel Lindenberg, Pascal Ory et Christophe Prochasson, *Dernières questions aux intellectuels et quatre essais pour y répondre*, Pascal Ory (dir.), Paris, Olivier Orban, 1990.

Les questionnements qui structurent ce livre, et en même temps le parcourent de la première à la dernière voix qui s’y exprime, avec des effets d’écho assez subtils, peuvent être présentés en quatre temps :

Premier temps : que se passe-t-il, durant la période révolutionnaire, quant aux changements de rythme entre l’événement textuel et l’événement non textuel ? Les deux enquêtes proposées concernent un mode d’expression, le théâtre, qui échappe lui-même au domaine traditionnel de la littérature comme texte, et qui joue un rôle si important en période d’effervescence politique. Parmi les nombreux chemins ouverts par ces deux textes pour appréhender le rapport de la « littérature » à l’« engagement » durant la Révolution, on peut retenir ici les changements de temporalité qui affectent la vie politique, la vie théâtrale et leurs rencontres. Le théâtre est lui-même, entre le texte et la multiplicité possible de ses représentations, un genre qui entretient un rapport privilégié avec la réinterprétation, la réactualisation. La représentation joue un rôle spéculaire, mais peut aussi occuper une fonction pédagogique aux confins du performatif. Dans cet entrelacement constitutif de tout rapport entre le théâtre et la cité, qui fait qu’à sa manière toute représentation est un acte public, la question des relations entre littérature, théâtre et engagement se pose toutefois de manière extrêmement sensible en période révolutionnaire, parce qu’alors les rythmes de l’écrit, de la scène, de la parole et de l’action politique changent, accélèrent, et que ces changements de rythme ne cessent de perturber à leur tour la *différence* de rythme entre le littéraire et le politique. À lire la suite, on comprend que cette question qui se pose de manière aiguë avec le théâtre concerne aussi bien toutes les modalités de l’engagement d’un texte et d’un auteur. D’où les échos jusqu’à la fin de cet essai collectif, échos transformés, décalés, amplifiés parfois, par les autres objets d’étude abordés (ainsi, à la fin du livre, les questionnements relatifs à des projets de loi, des romans ou des poèmes, reprenant l’idée d’un désengagement du présent et d’un possible engagement pour le futur).

Second temps : que penser du rapport entre la fiction et la littérature juridique ? Les réflexions de la première partie pourraient servir à répondre, sur une échelle des rythmes qui serait en fait l’une des mesures de l’efficacité des textes : si l’on veut croire que la fiction agit, il faut convenir qu’elle agit lentement, voire très lentement ; si le texte de loi fonctionne, il agit rapidement, et est même supposé, par sa performativité, agir instantanément. En fait, les choses sont bien plus complexes, et se pose ici aussi la question du statut de la « littérature » mesurée à l’aune de son engagement en période révolutionnaire. Les textes utopiques sont des fictions. Mais certaines utopies mettent précisément en fiction les lois qu’elles tendent à vouloir faire rédiger et adopter. La représentation fictionnelle, dans un

roman utopique ou dans une pièce de théâtre, de la loi ou de ses applications et de ses effets espérés, est, de fait, un engagement. Celui-ci peut accompagner, précéder, suivre l'événement juridique ou politique. Aux questions de rythme, posées par la rencontre ou les similitudes de la scène et de la tribune telles qu'elles ont été abordées dans la première partie, s'ajoutent ici celles que suscitent les influences de l'imagination juridique et utopique sur la loi, de la loi sur les représentations dramatiques, mais aussi, en retour, les influences possibles du théâtre sur la connaissance ou l'interprétation de la loi et la croyance en elle, qui sont les conditions mêmes de sa mise en œuvre, et finalement de l'engagement effectif de la littérature juridique dans la réalité non textuelle. Ici encore, la perspective envisagée à propos de deux objets d'étude spécifiques résonne en profondeur avec l'ensemble des autres questions posées; il s'agit notamment de comprendre comment les textes de la période révolutionnaire articulent les capacités de l'écriture à permettre la distance critique et ses capacités à s'impliquer dans les événements et les débats; il s'agit de saisir dans quelle mesure et comment un texte agit; comment il peut agir à distance.

Troisième temps : en quoi la compréhension des relations entre littérature et engagement implique-t-elle la prise en considération d'un troisième terme, la science? Si tel est le cas, c'est que le pouvoir de la littérature est profondément corrélé aux savoirs qu'elle véhicule. Remonter en cette période où la littérature n'est pas encore prétendument séparée de la philosophie, et où cette dernière est encore un synonyme de science, c'est retrouver la puissance cognitive de l'imagination et de la fiction, et les armes pour agir dont ce savoir est porteur. La séparation absolue entre les sciences mathématiques, les sciences de la nature et les sciences de l'homme est elle-même un leurre qui empêche d'évaluer les influences et les interférences parfois heuristiques et bénéfiques, parfois désastreuses, qui peuvent jouer entre les unes et les autres; croire que la « littérature » n'a rien à voir avec les sciences, n'en relève pas, c'est conforter l'élimination d'un savoir dont s'inquiétaient déjà les derniers partisans de l'encyclopédisme de la fin du XVIII^e siècle. C'est aussi, sous l'effet du poids des mots désignant les disciplines¹⁰ et, peut-être du fait d'un anti-scientisme mal entendu qui se retourne ici contre lui-même, s'interdire de percevoir l'un des pouvoirs majeurs de la « littérature » : penser, représenter, imaginer, « expérimenter » dans le domaine de la morale, de l'économie, de la

¹⁰ Voir Laurent Loty, « Les savoirs et les mots : effets mystificateurs de la dénomination disciplinaire, de la Renaissance au présent de l'historien », *Le Français préclassique*, n° 10, actes du colloque international « La dénomination des savoirs en français préclassique (1500-1650) », organisé par le Centre d'études lexicologiques et lexicographiques (CELL), Lyon, 24-25 juin 2005, Champion, 2007, p. 21-35.

politique. Le moment révolutionnaire est un moment fort à la fois de la confrontation des sciences et des lettres, de la tentative pour ces dernières de fédérer les futures sciences de l'homme, et de la division du travail intellectuel et textuel qui entérine aussi un rapport de force inégal. Reste que la fiction a encore le pouvoir de penser le rôle des « savants » dans la cité, comme elle le faisait déjà depuis des siècles dans les utopies, et comme elle continue à le faire dans ces romans que le *xx^e* siècle rebaptisera du nom de science-fiction. Il faut prendre acte de ce que le débat entre littérature et science durant la Révolution est en fait un des éléments de reconfiguration des rapports entre discours de savoir et pratiques de pouvoir. Au passage, il permet de souligner que la figure de l'intellectuel engagé ne doit pas effacer la réflexion sur l'engagement des textes eux-mêmes. Voltaire s'engage pour Calas puis Zola pour Dreyfus, mais les textes de *Candide* ou de *L'Assommoir* engagent leurs lecteurs dans une conception du monde, de l'humanité, de la souffrance, des rapports humains ou des rapports de l'humain avec Dieu, la théologie, la société et la politique.

Quatrième et dernier temps : que penser d'engagements eux-mêmes en rupture avec les engagements majoritaires du temps ? Engagements contre-révolutionnaires ? Désengagements ? Ou engagements minoritaires dont on peut espérer que l'avenir estimera qu'ils ont été des engagements majeurs ? Engagements différents qui peuvent s'avérer différés. Il s'agit de textes et d'auteurs qui défendent d'autres valeurs, ou bien ces valeurs revendiquées par des discours majoritaires mais que bafouent la pratique du mensonge ou de l'hypocrisie. Liberté sous la Terreur ? Égalité entre hommes et femmes durant la Révolution ? Voilà des engagements singuliers qui ont échoué et qui invitent à poursuivre l'engagement au nom même de certains principes affichés par la Révolution, et voici au passage ce qui semble être l'un des engagements de cet essai collectif. Or, les questions par lesquelles s'achève ce livre sont probablement aussi celles qui traversent plus que toutes les autres l'ensemble de l'ouvrage, et qu'Isabelle Brouard-Arends évoquait au début de cette introduction en forme d'ouvertures à la lecture et à la réflexion. Ces interrogations qui culminent dans les deux derniers textes sont au cœur de ce qui peut concerner en général les relations entre littérature et engagement. *En général* ? Peut-être faudrait-il spécifier : *aujourd'hui*. Elles portent sur les frontières complexes entre engagement et désengagement, entre ce qui relève du public et ce qui relève du privé, ce qui concerne le politique et ce qui relève de l'intime. Elles portent aussi sur les formes que peut prendre la *puissance* des textes et des engagements : la force de l'engagement d'un texte est-il dans son action sur les lecteurs, au risque de ce qu'on appelle la manipulation, dans la transmission d'une émotion, au risque de ce qu'on pourrait qualifier d'impuissance, dans le témoignage, dans l'exemplarité,

dans la mise en place d'une nouvelle relation entre auteur et lecteur ou spectateur ? Telle est l'un des phénomènes majeurs que le premier texte de notre essai repérait déjà comme « révolutionnaire » : un autre rapport entre auteurs, textes, acteurs et spectateurs, un rapport qui engage une autre conception de l'art et de la politique, et de leur capacité à œuvrer au présent ou pour une humanité future.

Un dernier mot pour ouvrir à la lecture des textes qui suivent, dont je n'ai en rien, par le repérage de quelques-unes de leurs perspectives communes, épuisé la richesse ni même esquissé quelque chose qui ressemblerait à un résumé : je souhaite souligner davantage les raisons de situer notre regard présent dans la décennie qui suit 89. Pour des raisons que j'ai en partie évoquées plus haut, les enquêtes sur la « littérature » de la Révolution française, malgré quelques superbes travaux déjà existants, ne commencent à prendre leur essor que depuis le Bicentenaire¹¹. Or, 1989 est le moment d'une révolution géopolitique d'une ampleur elle aussi planétaire, dont la dimension culturelle et idéologique, même si elle se nourrit d'une évolution des mentalités politiques antérieures, ne cesse de prendre de l'importance depuis presque deux décennies qui viennent de s'écouler. Poser la question des rapports entre engagement et littérature avec presque une génération de recul sur ce qui s'est passé depuis 1989, la poser à plusieurs voix, qui viennent elles-mêmes de plusieurs générations, c'est tenter d'esquisser la genèse d'une question qui n'a peut-être jamais été aussi *révolutionnée* que durant la période que nous étudions ici, et durant la période qui est la nôtre aujourd'hui. À nos lecteurs de dire si cet essai, nécessairement bien modeste face aux enjeux qu'il implique, donne quelques éclairages sur ce qu'ont pu être mais aussi sur ce que sont et ce que pourraient être les relations de la « littérature » et de l'« engagement », après « 89 ».

11 Il faut retenir notamment le rôle joué auparavant par les travaux de Michel Delon dans l'invitation incessante à étudier, en dépassant les frontières disciplinaires, le tournant des Lumières, le passage du XVIII^e au XIX^e siècle, moment-clé pour comprendre notre présent ; et l'importance des travaux de Pierre Frantz sur le théâtre, ce genre si indissociablement esthétique et politique et si fondamental sous la Révolution ; les apports considérables de l'équipe animée par Jean-Claude Bonnet, qui a publié entre autres, *La Carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution* (Jean-Claude Bonnet [dir.], Paris, A. Colin, 1988) ; l'ouvrage collectif intitulé *L'Écrivain devant la Révolution, 1780-1800* (Jean Sgard [dir.], Grenoble, université Stendhal de Grenoble, 1990) ; le numéro spécial de la revue *Europe, La Révolution mise à nu par ses écrivains, même* (66^e année, n° 715-716, novembre-décembre 1988) ; ou encore des synthèses comme *La littérature de la Révolution française*, de Béatrice Didier (PUF, 1988).